

Le Conseil municipal a voté d'urgence trente mille francs pour venir en aide aux plus nécessiteux. C'est peu, mais c'est tout ce qu'il pouvait faire.

— Le jeudi 27 février, un ouragan effrayant s'est abattu sur notre ville, a cassé des arbres, enlevé des cheminées, emporté tout ce qui ne tenait pas solidement au sol et a causé des dégâts considérables. Un malheureux jeune homme a été tué par la chute d'un peuplier sur le cours Perrache.

— Un décret, en date du 10 février, a approuvé un arrêté pris par M. le Préfet du Rhône conformément à l'avis du Conseil municipal et qui attribue les noms de Molière à la rue Monsieur, P. Comeille à la rue Madame, place Molière à la place Reichstadt, montée Hoche à la montée Roussel, rue Marceau à la rue Berry.

M. le Préfet du Rhône a décidé également que la rue [^]de la Visitation s'appellerait rue de Nuits, et que les rues des Martyrs, Charlemagne et Ravez s'appelleraient désormais rue de Créqui, Boileau et des Remparts-d'Ainay comme les rues dont elles sont la continuation.

— On a posé une ceinture de planches au centre de la place des Jacobins. Aurait-on l'intention de commencer la fontaine ?

— Dans sa séance du 26 février, le Conseil municipal a définitivement arrêté le budget de la ville pour 1879, à 15,875,438 francs, 50 centimes pour les recettes, et à 15,662,678 francs 65 centimes pour les dépenses.

— Par décret en date du 15 mars, M. Berger, préfet du Rhône, a été nommé conseiller d'Etat en remplacement de M. Léopold de Gaillard, dont la démission a été acceptée.

Par décret du même jour, M. Oustry, préfet de la Dordogne, a été nommé préfet du département du Rhône.

C'est M. de Lassuchette qui administrera le département jusqu'à l'installation du nouveau préfet.

M. Mercadier, secrétaire-général du Rhône, a été nommé préfet du département de Tarn-et-Garonne, en remplacement de M. Devoucoux, nommé conseiller à la Cour d'appel de Toulouse.

On annonce la nomination de M. Joubert à la préfecture du département du Gers. Ce dernier serait remplacé à Lyon par M. Levailant, sous-préfet à Saint-Claude.